

Première cotation

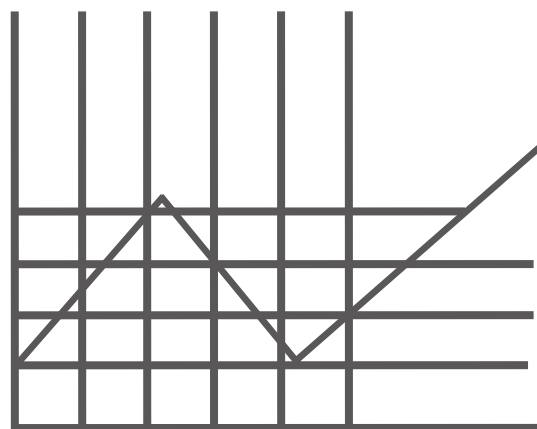
Douala, 8 avril 2025, l'Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée au Cameroun (ACEP Cameroun SA) a franchi une étape décisive dans son développement en faisant son entrée à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac).



Un forum qui ose bousculer les vieilles frontières économiques

Abidjan a accueilli du 9 au 11 avril 2025 le tout premier forum de coopération économique Côte d'Ivoire-Afrique centrale.

P. 8



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 210 du 15 Avril 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa - Cemar 600 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Salomon Douala Epale

Dette souveraine

Yaoundé abrite la première édition



Réunis à Yaoundé du 10 au 11 avril, des acteurs du monde financier ont échangé sur les enjeux de la gestion prudente de la dette publique, à l'heure où plusieurs pays africains font face à une pression budgétaire croissante.

P. 7

AFFAIRE DANPULLO - MTN CAMEROON

Le consortium Bestinver dément le communiqué de MTN-Cameroon

Alors que l'opérateur de téléphonie mobile se réjouit de la décision de la Cour d'Appel de Douala qui annule les saisies-arrêts sur ses comptes par le consortium Bestinver, son « adversaire », contre-attaque en démentant ce communiqué.

P. 6



Media

Bestinver : La Cour d'Appel du Littoral annule les saisies-arrêts pratiquées sur les comptes bancaires de MTN Cameroon.

Le 25 mars 2025 - La Direction Générale de MTN Cameroon annonce que la Cour d'Appel du Littoral de Douala a annulé les saisies-arrêts pratiquées sur les comptes bancaires de MTN Cameroon par le consortium Bestinver.

La Cour a conclu le 24 février à l'annulation de la saisie-arrêt, jugeant que les saisies-arrêts pratiquées sur les comptes bancaires de MTN Cameroon n'avaient pas le droit de suite et n'avaient pas le droit de suite. La décision de la Cour a été communiquée à MTN Cameroon le 25 mars 2025.

La Direction Générale de MTN Cameroon se réjouit de cette décision qui confirme sa défense et rétablit ses droits. Nous remercions nos partenaires pour leur soutien et leur confiance.

MTN Cameroon est une entreprise citoyenne et responsable, engagée dans le développement socio-économique du Cameroun, en créant des emplois, en favorisant la croissance et en investissant dans des infrastructures essentielles et en soutenant des initiatives communautaires.

MTN Cameroon réitère son attachement au Cameroun et réaffirme sa détermination à défendre ses droits dans le respect de l'éthique des affaires et des valeurs au cœur de ses activités.

La Direction Générale

Contact presse MTN Cameroon:
Paul-Henri MBONGO Tel: +237 9 77 77 77
E-mail: paul-henri.mbono@mtncm.com



Colloque international

Actionnariat populaire en Afrique centrale : contours, enjeux et défis

Du 8 au 9 avril dernier, Douala a accueilli l'acte 3 des Cemac's Capital Markets Awards, un événement qui promeut l'éducation et la culture des marchés de capitaux dans la sous-région, et qui récompense les meilleurs acteurs dudit marché.

P. 3



BÉNIN

Le rire comme levier de croissance à Cotonou

Avec le lancement du « Cotonou Comedy Festival » en partenariat avec le prestigieux Montreux Comedy, le Bénin mise sur l'humour pour booster son attractivité touristique, structurer une industrie culturelle rentable et renforcer son soft power sur la scène africaine et mondiale.

Officiellement lancé le 7 avril, le « Cotonou Comedy Festival » verra sa première édition en décembre 2025. Résultat d'un partenariat entre le gouvernement



béninois et le Groupe Montreux Comedy, cet événement

s'inscrit dans une stratégie ambitieuse : faire de Cotonou

une capitale africaine de l'humour, tout en capitalisant sur les retombées économiques du secteur culturel.

Pour Jean-Michel Abimbola, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ce festival ne sera pas qu'un rendez-vous artistique, mais un « levier pour l'attractivité touristique » et un véritable outil de croissance économique, visant à générer investissements, emploi et visibilité internationale.

Le partenariat avec Montreux Comedy – référence mondiale en matière d'humour – per-

mettra de professionnaliser la filière, d'offrir aux humoristes béninois une plateforme digitale internationale, et de transformer Cotonou en hub narratif et créatif.

Le projet s'aligne parfaitement avec le Programme d'action du gouvernement (PAG) 2021-2026, qui consacre 24 milliards FCFA (environ 40 millions USD) au secteur des arts et de la culture, dont 12 milliards FCFA spécifiquement dédiés à la formation et à la promotion des talents. Grégoire Furrer, fondateur de

Montreux Comedy, voit dans ce projet une occasion de créer « une plateforme de l'humour pour l'Afrique », capable de rivaliser avec les plus grands festivals occidentaux tout en valorisant les identités locales.

Derrière les éclats de rire se cache donc une stratégie économique sérieuse, tournée vers l'exportation de la culture béninoise, le tourisme événementiel et la diversification des sources de croissance dans un pays qui fait de plus en plus de la culture un pilier de son développement.

RUPTURE LINGUISTIQUE AU SAHEL

Le Niger sacre le haoussa, relègue le français



Le président Abdourahmane Tiani

Le Niger a officiellement adopté le haoussa comme langue nationale, reléguant le français au statut de langue de travail. Une décision à forte portée symbolique qui s'inscrit dans la dynamique de rupture avec l'héritage postcolonial et les liens franco-nigériens.

Le président Abdourahmane Tiani a promulgué le 26 mars 2025 la Charte de la refondation, où l'article 12 consacre le haoussa comme langue nationale, et l'anglais et le français comme langues de travail. Ce revirement intervient dans un climat de tensions croissantes avec la France, consécutives au coup d'Etat de juillet 2023. Quelques jours avant cette annonce, le Niger s'était déjà

retiré de l'Organisation internationale de la Francophonie et avait renommé plusieurs rues de Niamey pour effacer les traces de la présence française. Cette décision suit une tendance similaire au Mali et au Burkina Faso, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), qui ont eux aussi marginalisé le français.

Mais ce changement soulève des interrogations. Sa mise en œuvre pratique, notamment dans l'administration, l'éducation ou la justice, pourrait s'avérer complexe. Sur les réseaux sociaux, plusieurs voix s'élèvent déjà pour dénoncer un risque de marginalisation des autres langues nationales et une possible exacerbation des tensions communautaires dans ce pays multilingue.

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE – NIGERIA

Vers un passeport obligatoire pour chaque téléphone

Au Nigeria, une association de techniciens appelle les autorités à rendre obligatoire l'enregistrement de chaque téléphone mobile dès l'achat. Objectif : renforcer la sécurité, limiter les trafics et protéger les réparateurs injustement accusés.

Alors que le Nigeria intensifie sa lutte contre la cybercriminalité et la fraude téléphonique, l'Association des techniciens de dispositifs de communication mobile (AMCODET) propose une nouvelle mesure de sécurité

: l'enregistrement obligatoire des téléphones mobiles dès leur acquisition. Cette demande a été adressée à la Commission des communications du Nigeria (NCC).

Selon Kehinde Aparu, président de l'association, cette mesure protégerait les réparateurs de téléphones accusés à tort de complicité dans des affaires de vol. « Nos membres sont souvent harcelés par les forces de sécurité parce que des clients leur apportent des appareils volés. C'est injuste », a-t-il déclaré.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte sécuritaire tendu.

En mars dernier, Interpol a démantelé un réseau criminel transfrontalier dans sept pays africains, dont le Nigeria, où 130 personnes ont été arrêtées sur 306 au total. Un chiffre qui souligne l'urgence d'un encadrement plus strict du secteur.

La NCC avait déjà imposé l'enregistrement obligatoire des cartes SIM et mis en place un système de vérification d'identité. La proposition d'AMCODET pourrait venir compléter cet arsenal, en facilitant le suivi des appareils et en réduisant les trafics.

Toutefois, sa mise en œuvre ne sera pas sans obstacles. Elle pose des questions logistiques, de respect de la vie privée, et pourrait rencontrer une résistance de la part des détaillants. Néanmoins, elle pourrait aussi booster la confiance dans le marché de l'occasion, en rendant traçable chaque téléphone.

Avec 150 millions de connexions mobiles actives début 2025 – soit 64 % de la population, selon Data Reportal – le Nigeria a tout intérêt à sécuriser un écosystème numérique de plus en plus vaste et stratégique.

TÉLÉCOMS – CONGO

Portabilité des numéros : un vent de liberté souffle sur les abonnés

Les Congolais n'auront bientôt plus à changer de numéro pour changer d'opérateur mobile. Un petit pas technique qui pourrait bousculer le marché et remettre la concurrence au cœur du jeu entre Airtel et MTN.

Le marché congolais de la téléphonie mobile s'apprête à vivre une mini-révolution : la portabilité des numéros entre opérateurs, un dispositif qui permet aux abonnés de changer d'opérateur sans changer de numéro de téléphone, est en cours de finalisation. Selon

les opérateurs, les travaux sont déjà « très avancés ».

Mercredi 27 mars, Airtel et MTN ont présenté l'état d'avancement du projet à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). MTN prévoit une mise en œuvre technique dès le 3 avril 2025 et une entrée en service pour le quatrième trimestre. Airtel n'a pas encore annoncé de date, mais se dit prêt.

Derrière cet enjeu technique se cache une bataille stratégique : MTN domine largement le

marché avec 59 % des 5,9 millions d'abonnés, tandis qu'Airtel doit se contenter de 41 %. L'écart est encore plus marqué dans l'Internet mobile, où MTN capte 67,2 % des 3,4 millions d'abonnés.

Mais les chiffres de satisfaction pourraient changer la donne. Selon une enquête de 2024, 56,6 % des abonnés Airtel sont satisfaits de l'Internet mobile contre 49,86 % pour MTN. Sur les appels et SMS, Airtel reste en tête avec 74,57 % de satisfaction, contre 71,38 % pour son rival. Et pourtant, près de

73 % des abonnés utilisent MTN comme SIM principale, preuve de l'inertie du marché. « La portabilité est un levier de compétitivité et de transparence. Elle place enfin le pouvoir entre les mains du consommateur », a souligné Benjamin Mouandza, directeur à l'ARPCE.

Reste à savoir si cette promesse de liberté ne restera pas théorique. Sans amélioration des services ni respect strict des normes de qualité, les consommateurs risquent de garder le même numéro... et le même opérateur.

TENSIONS DIPLOMATIQUES ET TOURISME

La Namibie rétablit les visas pour 33 pays, dont la France et les États-Unis

Pour cause de non-réciprocité, la Namibie impose de nouveau un visa d'entrée à 33 pays, majoritairement occidentaux. Une décision à double tranchant qui pourrait freiner le tourisme international, moteur économique du pays.

À compter du 1er avril, les ressortissants de 33 pays, dont la

France, les États-Unis, l'Allemagne, le Canada ou encore le Japon, doivent désormais présenter un visa pour entrer en Namibie. Le ministère de l'Intérieur justifie cette volte-face par l'absence de réciprocité dans les accords de visas avec ces États.

Cette nouvelle mesure pourrait impacter lourdement le tourisme, un secteur straté-

gique qui a généré plus de 14,3 milliards de dollars namibiens en 2022, soit près de 7 % du PIB. En 2023, la Namibie avait accueilli plus d'un million de visiteurs étrangers, dont une large majorité venue d'Europe, notamment d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France et des Pays-Bas.

Pour atténuer les effets de cette mesure, les autorités



misent sur la digitalisation du système de délivrance de visa, lancée en mars, afin de simplifier les démarches. Mais les professionnels du tourisme redoutent déjà une baisse des arrivées internationales et une perte de compétitivité face aux autres destinations africaines.

ACTIONNARIAT POPULAIRE EN AFRIQUE CENTRALE

Un levier stratégique pour dynamiser les marchés financiers

Du 8 au 9 avril dernier, Douala a accueilli l'acte 3 des Cemac's Capital Markets Awards, un événement qui promeut l'éducation et la culture des marchés de capitaux dans la sous-région, et qui récompense les meilleurs acteurs dudit marché.

Dans un contexte où le taux de bancarisation demeure faible en Afrique centrale, l'actionnariat populaire se présente comme un outil d'éducation financière et un moteur potentiel pour mobiliser l'épargne locale vers des investissements productifs. À l'initiative de Salomon Douala Epale, promoteur de La Lettre Sarl, sous le parrainage de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), une centaine de personnalités – experts en marchés financiers, universitaires, avocats, étudiants, etc. – ont pris part à un important colloque. Placé sous le thème « *Actionnariat populaire en Afrique centrale : contours, enjeux et défis* », l'événement a réuni plus d'une centaine de participants, parmi lesquels le président de la COSUMAF, le directeur général de la BVMAC (Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale), ainsi que de nombreux experts et acteurs du secteur financier. Ensemble, ils ont édifié le public sur le financement de l'actionnariat privé par les marchés d'instruments financiers, les ap-

proches conceptuelles et déclinaisons opérationnelles, le rôle des gouvernements et des institutions régionales dans la promotion de l'actionnariat populaire, les fintechs, etc.

Un outil pour démocratiser la finance

L'actionnariat populaire, qui consiste à permettre au grand public, et notamment aux petits épargnants, d'accéder au capital des entreprises, est perçu par les experts comme un levier de croissance inclusive. Il favorise l'élargissement de la base actionnariale, renforce la transparence des sociétés cotées et contribue à orienter l'épargne locale vers des investissements productifs.

Dans une région où le taux de bancarisation reste faible, ce mécanisme représente aussi un outil puissant d'éducation financière. Il participe à la construction d'un tissu économique plus résilient, moins dépendant des financements extérieurs.

Des freins persistants à surmonter

Cependant, malgré ses nombreux atouts, l'actionnariat po-

pulaire peine à s'imposer dans la sous-région. Parmi les obstacles relevés lors du colloque : la faible culture boursière, le déficit d'information, la complexité des procédures, mais aussi une certaine méfiance envers les institutions financières.

Des défis structurels subsistent également, tels que le manque de diversification des produits financiers, une communication encore timide des entreprises et une réglementation souvent perçue comme rigide ou mal adaptée au contexte local.

Des pistes pour un développement durable

Les échanges ont permis de dégager plusieurs pistes pour surmonter ces obstacles. Parmi les recommandations phares : intensifier l'éducation financière auprès des populations, encourager la cotation des entreprises publiques, simplifier les démarches d'accès au marché et renforcer la transparence des opérations.

La COSUMAF, la BVMAC et la BEAC, acteurs clés de l'écosystème financier régional, ont réaffirmé leur volonté de faire de l'actionnariat populaire un pilier stratégique pour le



développement des marchés financiers et l'intégration économique sous-régionale.

Un enjeu de souveraineté économique

Au-delà de la simple mobilisation de capitaux, l'actionnariat populaire s'impose

comme un véritable enjeu de souveraineté économique et de transformation structurelle. Il s'agit de créer un modèle financier plus inclusif, plus transparent et capable de répondre aux aspirations de développement des pays d'Afrique centrale.

Encore faut-il lever les barrières culturelles, techniques et réglementaires pour en faire une réalité. En marge du colloque, une soirée de remise de trophées a récompensé les acteurs qui se sont démarqués.

Carmen Belinga



ILS ONT DIT...

Jacqueline Adiaba-Nkembe, Présidente de la COSUMAF

« Un actionnariat diversifié peut réduire les risques liés à la concentration des pouvoirs financiers. »

L'actionnariat populaire peut être défini comme une politique ou une stratégie visant à encourager une large part de la population à acquérir des parts ou des actions dans des entreprises, des institutions ou des projets économiques. Ce concept repose sur l'idée de démocratiser la propriété des entreprises et de permettre à un grand nombre de citoyens de participer directement à la vie économique et financière.

Les principaux objectifs de l'actionnariat populaire sont notamment :

- **Démocratiser l'économie**, en permettant à un maximum de personnes, y compris celles disposant de revenus modestes, de devenir actionnaires ;
- **Renforcer l'implication citoyenne**, en incitant les citoyens à s'intéresser à la gestion et aux performances des entreprises ;
- **Réduire les inégalités économiques**, en partageant les bénéfices des entreprises



à travers une participation élargie. L'ensemble de ces objectifs contribue à renforcer la stabilité économique. En effet, un actionnariat diversifié peut efficacement limiter les risques liés à la concentration des pouvoirs financiers entre les mains de quelques acteurs.

En somme, l'actionnariat populaire, via ou

grâce à la bourse, permet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs, qu'ils soient d'ordre économique, social ou politique. Faire participer les populations aux opérations de privatisation constitue une opportunité unique pour renforcer leur adhésion et leur implication dans le développement économique du pays. En ouvrant l'accès au capital au plus grand nombre, nous favorisons non seulement l'inclusion financière, mais aussi une meilleure répartition des richesses. Cela permet à chacun de bénéficier des fruits de la croissance économique et de s'engager activement dans l'avenir et la prospérité de notre pays.

Professeur Claude Abé, Sociologue

« La plupart des États préfèrent s'inscrire dans une logique d'endettement extérieur. »

« L'on accorde une très faible estime — si l'on observe le fonctionnement des États de la sous-région — à l'idée de rechercher des financements à l'échelle locale. La plupart des États préfèrent s'inscrire dans une logique d'endettement à l'extérieur. On demeure ainsi dans une culture de l'extraversion. Or, pour que l'on puisse faire confiance à l'actionnariat populaire, il est nécessaire d'opérer un véritable changement de paradigme : se tourner vers soi-même, faire confiance à nos propres sociétés, qui sont capables de générer et de capter une part importante des fonds qui circulent.

Un autre élément révélateur, qui illustre un certain déficit de gouvernance, est que les entreprises les plus concernées sont majoritairement des PME. Or, au sein de ces structures, on observe bien souvent une concentration du pouvoir entre les mains du promoteur, sans organisation ni transparence dans la gestion. Vous allez me demander : quel est le lien ? Eh bien, des citoyens ne s'engageront pas à investir leur épargne dans une entreprise dont le mode de gouvernance manque



de transparence. Il existe ici une véritable crise de confiance, qui ne pourra être surmontée qu'à travers une réforme des modèles de gouvernance.

Dans bien des cas, il n'y a aucune distinction entre le patrimoine privé du promoteur et les biens de l'entreprise. Cette confusion, renforcée par une culture autoritaire dans la gestion des entreprises, constitue un frein important. Elle alimente les réticences à

investir ou à épargner. Cela est également lié à ce que l'on appelle couramment la feymanian. Dans la sous-région, et au Cameroun en particulier, de nombreuses personnes ont été victimes de montages frauduleux de produits financiers, où les promoteurs disparaissent du jour au lendemain avec les épargnes collectées. Ces expériences laissent des séquelles profondes et entretiennent la méfiance. Par ailleurs, la paupérisation croissante de la société camerounaise a fortement affaibli les classes moyennes, qui sont aujourd'hui bien moins nombreuses. Or, ce sont ces classes moyennes qui constituent, en général, la base de l'actionnariat populaire. »

CEMAC'S CAPITAL MARKETS AWARDS 2025

12 acteurs du marché primés

Le 8 avril 2025, le comité scientifique de la cérémonie de remise des Atwords aux acteurs du marché des capitaux de la Cemac a décerné un total de 13 prix divisés en 4 catégories et un prix spécial. Nous publions dans cette édition la liste des lauréats.

Volumes et quantités transigées : triplé gagnant pour SG CAPITAL, ASCA et ESS BOURSE

Sur les indicateurs de quantités de titres transigés et de volume financier, le podium confirme la domination de SG CAPITAL CEMAC avec plus de 3 millions de titres échangés et 28 milliards de FCFA de transactions. Loin derrière mais solides, ASCA (346 483 titres / 3,3 milliards FCFA) et ESS BOURSE (250 000 titres / 2,1 milliards FCFA) ferment la marche avec des performances honorables. SG CAPITAL réalise ainsi un



Photo de famille

grand chelem boursier dans les principales métriques du marché.

Structuration des opérations : ESS BOURSE en maître des montages financiers

Sur le terrain stratégique de la structuration d'opérations finan-

cières (prise ferme et placements), ESS BOURSE écrase la concurrence avec 151,3 milliards de FCFA levés, dont 95 milliards en placement et 56,3 milliards en prise ferme.

CONTACTURER arrive en 2^e

position avec un total de 28 milliards FCFA, suivi de L'ARCHER, qui boucle le podium avec 13,7 milliards FCFA.

Portefeuille en gestion : ESS BOURSE gère la plus grosse cagnotte

En matière d'actifs détenus pour le compte de ses adhérents, ESS BOURSE se distingue une fois de plus en gérant plus de 422 milliards de FCFA, soit 24,35 % de part de marché. Une domination nette sur BGFIBOURSE (188,5 milliards) et Société Générale Cameroun (167,6 milliards).

Prix spécial : Kori Asset Management, ambassadeur de la culture boursière

En dehors des catégories purement techniques, le prix spécial de la soirée a été remis à Kori Asset Management, salué pour son engagement exceptionnel dans l'édu-

cation boursière tout au long de l'année 2024.

Campagnes digitales, ateliers pédagogiques, interventions en milieu universitaire... Kori s'est distingué par un travail de fond visant à démystifier la Bourse et à former une nouvelle génération d'investisseurs dans la sous-région.

Une soirée à la hauteur des ambitions du marché

Cette troisième édition des Capital Markets Awards a démontré, une fois encore, la montée en maturité du marché financier d'Afrique centrale. Transparence, performance, innovation et inclusion : les valeurs portées par les lauréats tracent la voie d'un écosystème plus dynamique et plus accessible.

En coulisses comme sur scène, la Bourse a prouvé qu'elle pouvait aussi briller... sous les projecteurs.

« ACEP CAMEROUN 7 % BRUT 2024-2027 »

Première cotation



Douala, 8 avril 2025, l'Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée au Cameroun (ACEP Cameroun SA) a franchi une étape décisive dans son développement en faisant son entrée à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac).

Les titres « ACEP Cameroun 7,00% BRUT 2024-2027 », ont été admis ce 8 avril au compartiment C de la Bvmac, marquant ainsi une première historique pour un établissement de microfinance dans la sous-région. L'opération fait suite à un appel public à l'épargne conduit entre le 30 décembre 2024 et le 30 janvier 2025. Elle s'est soldée par l'émission et la cotation de 500 000 obligations, pour un montant total de 5 milliards de FCFA. Le succès ne s'est pas fait attendre : le taux de souscription a atteint 103,16 %, traduisant un réel engouement de la part des investisseurs privés et institutionnels. À eux seuls, Cygnum Capital — via son véhicule Alcb Fund — et les particuliers ont respective-

ment absorbé 38 % et 17 % de l'offre.

La contribution de la zone Cemac a également été significative, avec un apport de plus de 3 milliards de FCFA, tiré notamment par la mobilisation des sociétés de bourse et des épargnants camerounais. Pour Louis Banga Ntolo, Directeur général de la BVMAC, cette opération revêt une importance particulière : « Elle émane d'un acteur du secteur privé de taille modeste, ce qui montre que le marché financier régional est accessible à des structures variées, pas uniquement à des géants économiques. »

Un Appui renforcé aux micro-Entrepreneurs

Cette levée de fonds s'inscrit dans le cadre du plan de développement 2025-2027 d'ACEP Cameroun, qui vise à intensifier le financement des micro-entrepreneurs. Une ambition clairement affirmée par Yann Akindede, Directeur général de l'institution : « Cette opération est source de fierté. Elle prouve qu'une institution de mi-

crofinance peut innover, structurer ses ressources différemment, et mobiliser les marchés pour appuyer durablement les petites entreprises. Et ce n'est qu'un début. »

En optant pour un financement hybride combinant fonds privés, instruments traditionnels et désormais levées de fonds sur le marché financier — ACEP Cameroun ouvre une nouvelle voie pour les établissements de microfinance de la région.

Avec cette cotation, la Bvmac enregistre sa 26^{ème} ligne d'emprunt et voit son encours global de dettes cotées progresser de 5 milliards de FCFA, atteignant désormais 1 457,7 milliards de FCFA. Une hausse de 0,34 % en valeur relative, qui vient confirmer le dynamisme et l'attractivité croissante du marché financier d'Afrique centrale. Cette opération structurante pourrait bien amorcer une nouvelle ère pour les acteurs financiers de taille intermédiaire en quête de diversification de leurs sources de financement.

Carmen Belinga

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE



Le Vice-Gouverneur

Yaoundé, le 01 AVR 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des États de l'Afrique Centrale, Dépositaire Central Unique des valeurs mobilières de la CEMAC, a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, qu'au terme de l'examen concluant du dossier d'admission déposé par Upline Securities Central Africa, mandaté par ACEP CAMEROUN, l'emprunt obligataire dénommé ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024-2027 est, à compter du 21 mars 2025, officiellement admis aux opérations du Dépositaire Central Unique de la CEMAC, pour un montant global émis de 5 000 000 000 FCFA (cinq milliards), soit 500 000 obligations.

Cette valeur est libellée ainsi qu'il suit : #ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024-2027 #.

Le Code ISIN attribué par le DCU est le suivant : # CM000002054-5 #.


Michel DZOMBALA

AFRIQUE CENTRALE CEMAC

Les Ministres de la zone en conclave à Paris

À l'invitation du ministre français de l'économie, Eric Lombard, les ministres des finances et de l'économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale se réuniront ce 17 avril à Paris pour faire le point sur la stabilité de la zone.

Les ministres de l'économie et des finances de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) se réuniront à Paris, ce 17 avril, à l'invitation de leurs homologues français, Eric Lombard (économie), et équato-guinéen, Ivan Bacale Ebe Molina (finances). Les responsables des institutions sous-régionales, en premier lieu le président de la Commission, l'Équato-Guinéen Baltasar Engonga Edjo'o, et le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le Centrafricain Yvon Sana Bangui, ainsi



que des représentants de bailleurs de fonds, participeront également à la rencontre, qui se tiendra à Bercy. Le dialogue de haut niveau intervient à la suite de celui tenu en avril 2023, encore une fois à l'invitation de la France, et qui avait fait le point sur

les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les économies de la sous-région, ainsi que sur la distribution des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI).

Cette fois encore, les ministres reviendront sur les différents chocs frappant la Cemac, dans un contexte de guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, ainsi que sur les enjeux de financement des économies. Sur ce dernier point, la réunion du 17 avril s'inscrit dans le prolongement

du sommet extraordinaire de Yaoundé, tenu le 16 décembre 2024, à l'invitation du président camerounais Paul Biya. Cet événement avait donné lieu à une première alarme sur le niveau d'endettement des États membres (AI du 13/12/24).

Coup de pression américain

S'il n'est pas officiellement à l'ordre du jour, un autre sujet risque de s'inviter dans les conciliabules entre ministres, à savoir la sensible question du rapatriement des fonds de réhabilitation des industries extractives. Le 25 mars, aux États-Unis, le congressman républicain William P. Huizenga a déposé à la Chambre des représentants le "Cemac Act", concernant tous les États de la sous-région. Le projet de loi prévoit que les États-Unis s'opposent à toute action de soutien du FMI envers les pays de la Cemac, "jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant les réserves brutes de change".

Depuis plusieurs mois, les industries extractives, en particulier américaines, ont entamé des négociations serrées avec la BEAC au sujet du rapatriement des fonds de préservation, avec le soutien des États membres. Or

les pourparlers, menés par le directeur Afrique de la Chambre de commerce des États-Unis, Guevera Yao, bloquent sur l'immunité juridique de la BEAC, sur son rôle de dépositaire des comptes du fonds de réhabilitation, ainsi que sur la mise en œuvre des clauses de double incrimination et de changement défavorable important (AI du 05/11/24). Yvon Sana Bangui avait laissé jusqu'au 30 avril aux opérateurs extractifs pour trouver un accord, sous peine de sanctions. Ceux-ci sont défendus par l'avocat londonien Steven Galbraith.

Ce coup de pression américain est davantage à destination de la direction exécutive du FMI que des États de la Cemac. C'est le FMI qui, entre autres, a poussé la BEAC à demander à rapatrier les fonds, afin de renforcer les réserves de change et de stabiliser le franc CFA. Dans son argumentaire, le congressman estime que "le FMI a induit en erreur les États membres de la Cemac". La question figurera assurément au centre des discussions lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, du 25 au 27 avril.

Source Press Eco

FINANCEMENT EN AFRIQUE CENTRALE

Le Fonds de solidarité africain décroche un passeport pour aider les PME



Bonne nouvelle pour les petites entreprises d'Afrique centrale ! Grâce à une décision récente de la COBAC, les banques de la région pourront désormais accorder plus facilement des crédits garantis par le Fonds de solidarité africain. Un vrai coup de pouce pour l'économie locale.

Le Fonds de solidarité africain (FSA) vient de marquer un grand coup dans la zone CEMAC. La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) lui a accordé une "pondération à risque zéro", ce qui signifie que les prêts garantis par le FSA seront considérés comme très sûrs par les banques. La conséquence directe de cette décision est que, les banques des six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, Centrafrique et Guinée équatoriale) n'auront plus besoin de mettre de l'argent de côté quand elles accordent un prêt soutenu par le FSA. Moins de contraintes pour elles, et donc plus de crédits, plus rapidement et à moindre coût pour les PME locales.

« Les prêts garantis par le FSA deviennent plus attractifs et plus

simples à accorder », explique l'institution basée à Niamey. Un signal fort pour les petites entreprises souvent freinées par des conditions bancaires trop strictes.

Si la COBAC a accepté cette facilité, c'est parce que le FSA présente toutes les garanties : notation de crédit solide (AAA par CCR Ratings et Baa1 par Moody's), gouvernance rigoureuse, et surtout capacité prouvée à tenir ses engagements dans les 23 pays africains membres.

Ce feu vert tombe à pic. En 2024, les États de la CEMAC ont vu leurs propres titres financiers devenir plus coûteux à émettre, à cause d'un durcissement des règles de la COBAC. Par exemple, le taux de risque appliqué au Gabon a été fixé à 100 %, contre 90 % pour le Cameroun et le Tchad, ce qui complique sérieusement les levées de fonds.

Dans ce contexte, le FSA fait donc figure de partenaire fiable et stratégique pour fluidifier le financement dans la région. Et pour les PME, ce nouveau cadre pourrait bien changer la donne : moins de pape-rasse, plus de financement, et un véritable souffle pour l'économie locale.

SÉCURITÉ RÉGIONALE

Frontières mieux protégées, économie mieux connectée

Avec l'appui d'INTERPOL, la CEMAC vient de franchir un pas important vers une meilleure sécurité aux frontières. Une avancée qui vise autant à protéger les populations qu'à stimuler les échanges économiques entre les pays de la sous-région.

La CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) a officiellement clôturé, le 4 avril 2025 à Yaoundé, le projet I-CEMAC, une collaboration stratégique avec INTERPOL pour renforcer la sécurité aux frontières des six pays membres. L'objectif : mieux contrôler les mouvements transfrontaliers tout en facilitant la libre circulation des personnes et des biens.

Lancé en 2023, le projet a permis de former des agents de sécurité, moderniser les outils de surveillance et renforcer la coopération entre polices nationales. Lors de la cérémonie, MBOGO Ngabo Seli, Commissaire au Marché Commun de la CEMAC, a salué « une étape importante pour la sécurité régionale », soulignant l'importance de créer un espace à la fois sûr et ouvert.

Le soutien d'INTERPOL a été clé dans cette réussite. Grâce à son expertise, les forces de sécurité de la région ont pu mieux identifier les menaces (trafics, criminalité organisée, faux documents) et s'adapter aux nouveaux défis comme la cybercriminalité ou la contrebande. Le Cameroun, hôte du projet, a également



été remercié pour son implication logistique et politique.

Mais cette clôture ne marque pas la fin du partenariat : bien au contraire, la CEMAC et INTERPOL prévoient d'étendre cette coopération pour accompagner les efforts de sécurité dans un contexte régional en constante évolution.

Cette initiative arrive à un moment où la sécurisation des frontières est essentielle pour la croissance économique. Des frontières mieux surveillées, c'est moins de freins pour les entreprises locales, plus de confiance pour les investisseurs, et plus de sécurité pour les voyageurs et commerçants qui traversent la région.

Avec I-CEMAC, la CEMAC prouve qu'elle veut faire de la sécurité un moteur du développement, et pas un frein. En créant un espace intégré, sécurisé et dynamique, elle jette les

bases d'un avenir plus prospère, plus stable et plus solidaire pour toute l'Afrique centrale.

Yveline M. Douala



AFFAIRE DANPULLO - MTN CAMEROON

Le consortium Bestinver dément le communiqué de MTN-Cameroon

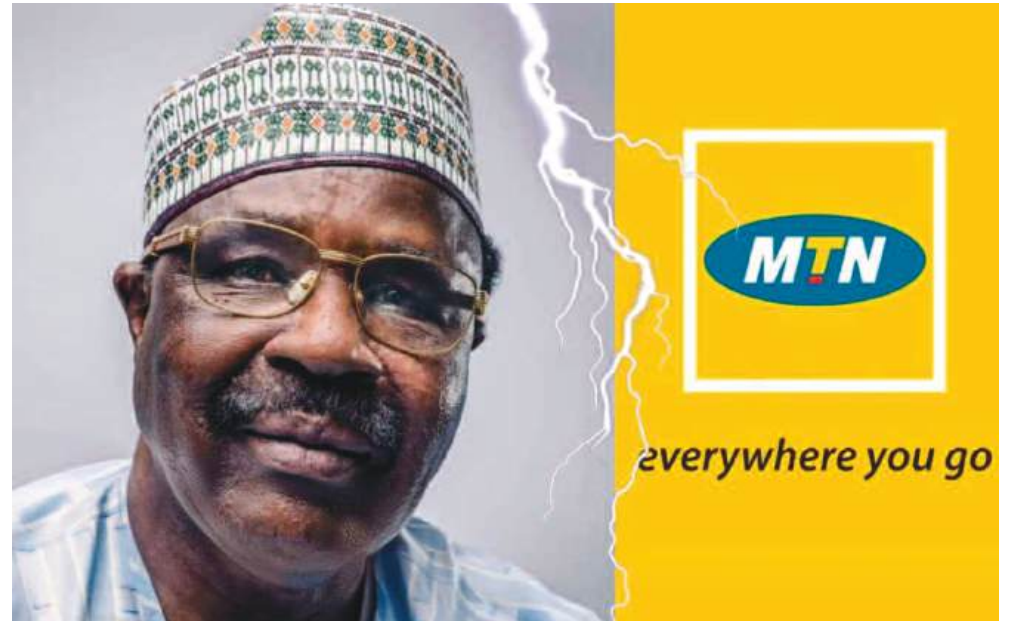
Alors que l'opérateur de téléphonie mobile se réjouit de la décision de la Cour d'Appel de Douala qui annule les saisies-arrests sur ses comptes par le consortium Bestinver, son « adversaire », contre-attaque en démentant ce communiqué.

« Faux et Archi faux ». Les sociétés du consortium Bestinver, dans une mise au point parvenue à notre rédaction démentent les informations rendues publiques par MTN-Cameroon, l'opérateur sud-africain de téléphonie mobile. En effet, dans un communiqué daté du 31 mars 2025, la Direction générale de MTN-Cameroon annonce que « la Cour d'Appel du Littoral de Douala a levé les saisies-arrests pratiqués sur les comptes bancaires de MTN-Cameroon par les sociétés du Groupe Bestinver ». L'opérateur poursuit : « La Cour d'Appel a conclu le 24 février à l'unanimité des juges de la collégialité, que ces sociétés n'ont pas de créance valable sur MTN Cameroon et n'avaient pas le droit de pratiquer les saisies-arrests effectuées depuis septembre 2022. La décision de la Cour d'Appel a été communiquée à MTN Cameroon en mars 2025... La Direction générale de MTN Cameroon se réjouit de cette décision qui confirme la légitimité de sa défense et rétablit MTN Cameroon dans ses droits » ; apprend-on.

Du point de vue du groupe Bestinver, il n'en est rien. Selon ses dires, « L'ensemble des saisies ont été pratiquées sur la base de quatre ordonnances rendues par

le Président du Tribunal de Première instance de Douala-Bonjo, et l'arrêt de la Cour d'Appel du Littoral du 24 février donne uniquement mainlevée de la saisie conservatoire de créance pratiquée en exécution de l'ordonnance 1161 du 05 septembre 2022 et non à l'ensemble des saisies pratiquées dont le montant global est de plus de 145 milliards de FCFA », peut-on lire dans la mise au point. En clair, indique le porte-parole de Bestinver, les saisies pratiquées par les sociétés de l'homme d'affaires camerounais Ahmadou Baba Danpullo au préjudice de MTN Cameroon et de Chococam restent en vigueur et lesdits comptes bancaires restent saisis. « Suite à cette curieuse décision de la Cour d'Appel du Littoral rendue dans des circonstances controversées où il se dit sur les réseaux sociaux qu'un magistrat de ladite Cour aurait reçu la faramineuse somme de trois milliards de francs CFA à Paris, au travers d'une banque camerounaise qui a sa succursale dans ladite ville pour le faire, les sociétés du consortium Bestinver ont sans attendre l'exécution de cet arrêt, donné de manière amiable mainlevée à cette saisie pratiquée en exécution de l'ordonnance 1161 du 05 septembre

2022, et ont de nouveau procédé à la saisie en date du 26 février 2025 », clame Prince Benikrys porte-parole du consortium Baba Danpullo. Approché, MTN-Cameroon, dit être confiant « La Cour d'appel a statué en février-Mars, entre la décision verbale que le juge prend, et la notification, le temps a passé. C'est après réception de la notification par le greffier que MTN-Cameroon rend public le communiqué le 31 mars 2025. Le collège de juges reconnaît l'inexistence d'une dette entre les sociétés du consortium Bestinver et MTN-Cameroon. Nous n'avons aucun lien contractuel avec les sociétés de M Danpullo. Chez MTN, nous ne discutons pas avec les avocats de M Danpullo, nous avons reçu une notification de la Cour d'appel ; justice a été rendue et nous avons foi en la justice camerounaise, le droit a été dit. Nous précisons qu'il s'agit bel et bien de l'annulation des saisies-arrests pratiquées sur les comptes bancaires de MTN-Cameroon, pas les comptes OM et autres parce que nous avons d'autres dossiers en attente de délibération » ; indique Paul Henri Mbongo, porte-parole de MTN-Cameroon. Cette mise au point intervient alors que plusieurs médias ont rapporté, ces derniers jours,



l'annulation de ces saisies, laissant entendre un revers judiciaire pour Bestinver. L'entreprise conteste catégoriquement ces informations qu'elle qualifie de « Poisson d'avril de MTN Cameroon sous fond de désinformation ». Bestinver réaffirme par ailleurs sa volonté de poursuivre les procédures légales engagées pour défendre ses intérêts dans ce contentieux financier.

Faut-il le rappeler, le conflit judiciaire entre MTN Cameroon et le groupe Bestinver, dirigé par l'homme d'affaires camerounais Ahmadou Baba Danpullo, trouve son origine dans un litige financier survenu en Afrique du Sud. En raison de défauts de paiement sur des prêts contractés auprès de First National Bank (FNB), filiale de FirstRand Bank, les sociétés du groupe Bestinver

ont vu leurs actifs immobiliers liquidés. Considérant cette liquidation comme une spoliation et une manifestation de xénophobie, Baba Danpullo a entrepris des actions légales au Cameroun pour récupérer la valeur de ces biens.

En septembre 2022, des ordonnances du Tribunal de Première instance de Douala-Bonjo ont abouti à la saisie des comptes bancaires de MTN Cameroon et Chococam, deux entreprises sud-africaines opérant au Cameroun. Cette mesure visait à obtenir réparation pour les actifs perdus en Afrique du Sud, le groupe Bestinver estimant la valeur totale des biens spoliés à environ 243,76 milliards FCFA. MTN Cameroon a contesté cette saisie arguant qu'elle était abusive et sans fondement, étant donné

l'absence de liens directs avec l'entreprise et les événements survenus en Afrique du Sud. La société a exprimé que ces actions judiciaires constituaient une tentative injustifiée de détourner les fonds. En février 2025, la Cour d'appel du Littoral a ordonné la levée de la saisie des comptes de MTN Cameroon. Cependant, les avocats de Bestinver ont immédiatement obtenu une nouvelle saisie conservatoire, maintenant ainsi le gel des avoirs de l'entreprise.

Cette affaire met en lumière les tensions entre les intérêts commerciaux locaux et les multinationales opérant au Cameroun, avec des implications potentielles pour l'environnement des affaires et la confiance des investisseurs dans le pays.

Carmen Belinga

TÉLÉCOMS ET ENJEUX NATIONAUX

Qualité réseau : l'ART sonne la mobilisation générale

À quelques mois des élections présidentielles d'octobre, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a lancé une série de réunions marathon avec les opérateurs télécoms. Objectif : redresser la barre d'une qualité de service jugée insuffisante, dans un contexte où la connectivité est plus cruciale que jamais.

Du 8 au 11 avril 2025, l'Immeuble Platinum du régulateur camerounais des télécoms, s'est transformé en théâtre de discussions stratégiques. Pr Philémon Zoo Zame, directeur général de l'ART, y reçoit tour à tour les principaux acteurs du secteur, pour une mise à plat de la situation du réseau au 31 décembre 2024, et un examen détaillé des engagements pour 2025.

Après IHS Cameroon, AMN Cameroon et Nuran Wireless, c'était au tour de MTN Cameroon, Orange Cameroon et CAMTEL



Immeuble siège de l'ART

de répondre à l'appel du régulateur. L'ambiance est studieuse, mais la pression est palpable : connectivité, fiabilité et couverture réseau sont devenues des priorités nationales. La qualité des services, en particulier mobiles, reste un sujet de mécontentement généralisé. Les descentes

de terrain, audits et consultations menées par l'ART ont mis en évidence des défaillances persistantes. Si les opérateurs affichent des progrès, les défis restent nombreux : coupures fréquentes de la fibre optique, instabilité énergétique, insécurité sur certains sites tech-

niques.

MTN Cameroon et Orange Cameroon ont mis en avant les efforts engagés : investissements en hausse, renforcement des équipements, densification des réseaux dans les grandes villes et sur les axes routiers. Mais ces actions peinent encore à se traduire par une amélioration visible pour les usagers.

2025 est une année charnière. L'ART veut des engagements fermes, des résultats concrets. L'enjeu dépasse le seul confort numérique : à l'approche des élections présidentielles, la fiabilité du réseau est aussi un impératif démocratique. L'Agence l'a clairement exprimé : elle assurera un suivi strict de la mise en œuvre des plans d'investissements, et n'hésitera pas à sanctionner les manquements.

« Le régulateur ne lâchera rien », prévient un cadre de l'ART. Chaque réunion est l'occasion de rappeler aux opérateurs leurs obligations contractuelles, mais aussi les attentes croissantes d'un public de plus en

plus dépendant de la connectivité, dans la vie privée comme professionnelle.

Et pendant que les grandes manœuvres se poursuivent autour de la qualité de service, une autre question pourtant cruciale reste étrangement absente des débats : celle de la portabilité effective des numéros. Ce droit fondamental des usagers, qui leur permettrait de changer d'opérateur sans perdre leur numéro, demeure encore largement théorique au Cameroun, freiné par des lenteurs procédurales et un manque de volonté manifeste. En n'inscrivant pas ce sujet à l'agenda des concertations, l'ART semble céder du terrain aux opérateurs, qui n'ont aucun intérêt à voir s'accélérer un processus pouvant éroder leur base clientèle. Un silence d'autant plus préoccupant que la portabilité, au-delà de la liberté de choix, constitue un puissant levier de pression pour inciter les opérateurs à rehausser leurs standards.

Dagoro Etroukan

DETTE SOUVERAINE

Yaoundé abrite la première édition

Réunis à Yaoundé du 10 au 11 avril, des acteurs du monde financier ont échangé sur les enjeux de la gestion prudente de la dette publique, à l'heure où plusieurs pays africains font face à une pression budgétaire croissante.

Les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac) font face à des défis croissants en matière de gestion de leur dette souveraine, laquelle est inéluctablement influencée par la crise économique mondiale, les fluctuations des prix des matières premières, ainsi que les crises sanitaires et sécuritaires. Ces facteurs aggravants exercent une énorme pression sur les finances publiques des Etats de la communauté dont l'encours de la dette souveraine à date selon la Banque mondiale est estimé à environ 50% du Produit intérieur brut (PIB). Au 31 décembre 2024, la dette publique des pays comme le Congo, a atteint des niveaux préoccupants. Selon les données de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), sur les tendances de la dette extérieure en zone Cemac en 2024, le Congo affiche le taux d'endettement le plus élevé à 35,5% du PIB en 2024, bien qu'en baisse par rapport aux années précédentes. Le Gabon et la République centrafricaine montrent également des ratios de dette extérieure élevés mais en déclin. En revanche, la Guinée



Une vue du panel lors du colloque financier international

Equatoriale et le Tchad présentent les taux les plus bas de la région. En ce qui concerne le Cameroun, le ministre des Finances rappelle que la dette camerounaise se situe à 42% de son PIB en dessous du seuil communautaire de 70%. Le rapport sur la politique monétaire publié par la Banque centrale, BEAC en décembre 2024, montre une baisse progressive de l'encours de la dette extérieure en zone Cemac, passant de 29% du PIB en 2022 à une estimation de 25% pour 2024. Cependant le service de la dette extérieure, exprimée en pourcentage des exportations de biens et services non financiers, a augmenté de 10% en 2022 à 14% en 2024, signalant une pression accrue sur les recettes d'exportation nécessaires au remboursement des dettes. C'est fort de ces statistiques que Yaoundé a abrité du 10 au 11 avril, la première

édition du Colloque financier international, un événement majeur dédié à la gestion de la dette souveraine dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale Cemac. Placé sous la supervision du ministère camerounais des Finances, les discussions entre experts, acteurs du monde financier, bailleurs de fonds et décideurs politiques ont porté sur le thème : « Dette souveraine des Etats de la Cemac et opportunités de restructuration ». L'objectif était de réfléchir à des solutions innovantes et adaptées aux réalités économiques locales pour optimiser la gestion de la dette publique dans la sous-région. Davantage, « créer des synergies en favorisant la mise en œuvre d'une plateforme collaborative entre les différentes parties prenantes notamment les Etats membres, les sociétés de bourses, institutions financières

internationales, les banques et l'ensemble du secteur privé pour construire des solutions durables et efficaces »

Pour le prof Bruno Bekolo Ebe, agrégé des facultés de sciences économiques et de gestion, « la question est de savoir si la dette peut être supportable pour le Cameroun, les générations présentes et surtout futures. C'est en cela que ce colloque est intéressant. Non seulement parce qu'il permet de faire l'état des lieux, mais aussi de discuter de tout ce qui concourt à la soutenabilité de la dette, notamment le cadre juridique, les mécanismes de surveillance et l'appréciation des engagements pris et du rendu des investissements financés par ces engagements ».

Diversifier les économies

Comme lui, des experts pensent que pour améliorer la viabilité de la dette, il est crucial que les pays de la Cemac diversifient leurs économies, renforcent la mobilisation des ressources internes et adoptent des politiques budgétaires prudentes. Ces mesures contribueraient à réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs et à assurer une croissance économique durable.

Cet événement était initié par les sociétés de bourse Contacturer Capital et Horus Investment Capital, en collaboration avec le cabinet d'ingénierie juridique, fiscale et financière Akoa Mballa & Co. Cinq thèmes majeurs ont sous-tendu les travaux. Tout d'abord l'état des lieux de la dette souveraine

dans la Cemac, ainsi que les défis soulevés par cette dette. Suivront les réflexions sur les mécanismes de sa restructuration, le cadre juridique et réglementaire applicable ainsi que la structuration d'une transaction et document de financement applicable à la dette souveraine. Des thèmes animés par des personnalités de premier plan à l'instar de Louis Paul Motaze, ministre camerounais des Finances (Minfi), Yvon Sana Bangui, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), Emmanuel Nkoa Ayissi, directeur de la Beac nationale du Cameroun, Jacqueline Adiaba-Nkembe, présidente de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), Adolphe Noah Ndongo, DG de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame et DG de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps). Egalement, Toomas Orav, représentant pays du Fonds monétaire international (FMI) pour le Cameroun, Paul Onono, DG de Contacturer Capital, Cyrille Onana, DG de Horus Investment Capital et Marc Kamgaing, DG de Harvest Asset Management, entre autres. Des interventions d'universitaires comme le Pr Bruno Bekolo Ebe, économiste et Pr Kelly Mua Kingsley, sous-directeur des opérations financières de l'Etat au ministère camerounais des Finances, sont également très attendues.

Carmen Belinga

FISCALITÉ

Faible taux de collecte de l'IRPP en 2024

Sur les 445 milliards de FCFA attendus pour l'année, seuls 10,5 milliards avaient été collectés à fin octobre 2024. C'est donc entre novembre et décembre que la mobilisation a été la plus forte, portée notamment par des campagnes de sensibilisation intensifiées et des sanctions administratives visant les contrevenants.

La moisson est encore maigre en ce qui concerne la collecte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, IRPP. La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé avoir collecté 4,5 milliards de FCFA entre novembre et décembre 2024 au titre de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP). Ce montant représente environ 30 % des recettes totales générées par cet impôt pour l'ensemble de l'année, marquant une accélération notable de la mobilisation fiscale en fin d'exercice. Lancé dans le but d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer les ressources internes de l'Etat, l'IRPP a connu un démarrage difficile. Initialement fixée au 30 juin 2024, la date limite de déclaration a été reportée à plusieurs reprises, jusqu'au 1er décembre, afin de permettre à un maximum de contribuables de s'y conformer. Malgré ces délais supplémentaires,



Immeuble de la Direction générale des Impôts

les résultats globaux restent en deçà des prévisions. Sur les 445 milliards de FCFA attendus pour l'année, seuls 10,5 milliards avaient été collectés à fin octobre 2024. C'est donc dans les deux derniers mois de l'année que la mobilisation a été la plus forte, portée notamment par des campagnes de sensibilisation intensifiées et des sanctions administratives visant les contrevenants. Selon les chiffres de la DGI, près d'un million de déclarations ont été enregistrées à la clôture de la période fiscale, avec des pics dépassant 20.000 déclarations par jour sur la plateforme numérique dédiée. Toutefois, plusieurs obstacles ont freiné la mobilisation, notamment une faible compréhension de l'impôt par une partie de la popu-

lation et des difficultés d'accès aux outils numériques dans certaines zones. Les autorités fiscales entendent tirer les leçons de cette première année d'application. Des efforts supplémentaires sont prévus en 2025 pour renforcer la communication, simplifier les démarches de déclaration et améliorer l'accessibilité des plateformes en ligne. L'IRPP s'inscrit dans une logique de justice fiscale et d'indépendance budgétaire. Sa réussite dépendra de la capacité de l'Etat à bâtir une relation de confiance avec les citoyens-contribuables, en garantissant transparence, accompagnement et équité dans la gestion de l'impôt.

CB

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET INCLUSION FINANCIÈRE

Le mobile money résiste à la pression fiscale au Cameroun

Malgré une fiscalité de plus en plus lourde, le mobile money continue de croître au Cameroun. Le secteur pèse désormais 5 % du PIB et place le pays parmi les géants africains du transfert d'argent mobile.

Le Cameroun confirme son statut de champion du mobile money. Selon la GSMA, ce secteur représente aujourd'hui 5 % du PIB, rivalisant avec le Kenya, leader historique en la matière. Cette progression se maintient malgré des taxes toujours plus présentes : une ponction de 0,2 % par transaction instaurée en 2022, à laquelle s'ajoute depuis 2025 une taxe de 4 FCFA, élargie aux banques et établissements de crédit.

Pourtant, les chiffres sont au vert. En 2023, la monnaie électronique a connu une hausse de 24 %, pour un total de 18 381,6 milliards FCFA. Les

transactions ont explosé de 38 %, atteignant 24 331 milliards.

La popularité est indiscutable : 42,7 % des adultes camerounais utilisent le mobile money, contre 29,9 % en 2017. Et sur le plan régional, le Cameroun domine la zone CEMAC avec 62 % des comptes actifs et 71 % des opérations.

Mais l'avenir reste incertain. Le taux d'utilisation des comptes actifs est passé de 64 % à 51,3 % en 2023, signe d'un possible ralentissement. Reste que le mobile money demeure le pilier des paiements en



Afrique centrale, avec 96 % des transactions régionales selon la BEAC.

EU

CÔTE D'IVOIRE-AFRIQUE CENTRALE

Un forum qui ose bousculer les vieilles frontières économiques

Abidjan a accueilli du 9 au 11 avril 2025 le tout premier forum de coopération économique Côte d'Ivoire-Afrique centrale. Un rendez-vous inédit entre secteurs public et privé pour replacer le commerce intra-africain au cœur de l'agenda. Au-delà des discours, l'enjeu est clair : bâtir une Afrique économique intégrée, audacieuse, prête à transformer ses ressources... chez elle.

Et si l'avenir de l'Afrique se jouait entre Abidjan et Yaoundé, Brazzaville et Bouaké ? C'est le pari qu'a lancé la première édition du Forum de coopération économique bilatérale Côte d'Ivoire-Afrique centrale, organisé au Palais de la culture d'Abidjan, du 9 au 11 avril 2025. Une rencontre ambitieuse, dans un contexte où la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) promet une révolution économique... à condition que les États passent enfin à l'action.

Ce forum n'est pas un simple événement protocolaire. Il est né d'un constat d'urgence : le commerce intra-africain stagne à peine autour de 15 %, bien

loin des 60 % observés en Europe. Pire encore, chaque région avance à son propre rythme, au détriment de l'unité du continent. D'où cette volonté de briser les barrières économiques entre l'UEMOA et la CEMAC, pour inventer une coopération bilatérale intelligente, dynamique, et surtout mutuellement bénéfique. Lors de son allocution, Marie-Yvette Koloko, ambassadrice du Cameroun en Côte d'Ivoire, a donné le ton : « *Il est temps de co-produire, co-investir et co-développer nos solutions. L'intégration régionale ne doit plus rester un concept, mais devenir un réflexe.* » Un appel appuyé par l'ambassadeur ivoirien Filbert Yao Kouassi, qui a rappelé que la transformation locale des matières premières

est désormais une urgence stratégique, surtout face à la volatilité des marchés mondiaux.

Ce discours lucide est partagé par Dackpa Franklin-Melnick, représentant de la Centrafrique, pour qui « *avancer chacun dans son coin n'est plus une option* ». Il a plaidé pour l'interconnexion économique des politiques publiques et la création de nouveaux corridors commerciaux entre l'Afrique centrale et l'Ouest. Un message clair : l'union ne se décrète pas, elle se construit.

Mais au-delà des mots, ce forum a aussi proposé du concret : stands commerciaux, rencontres B2B, et expositions de produits locaux ont permis de mettre en valeur les savoir-faire régionaux. Un pas



de plus vers un marché commun africain, que la Banque mondiale estime capable de sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté et d'augmenter le revenu de 68 millions d'Africains si la ZLECAf est pleinement mise en œuvre. Le ministre tchadien du Commerce, Guibolo Fangan Mathiew, a souligné un autre levier essentiel : le financement. Pour lui, sans mécanismes innovants ni infrastructures mo-

dernes, le secteur privé africain restera bridé. Or, près de 300 milliards de dollars de gains potentiels liés à la ZLECAf viendraient de la réduction des lourdeurs administratives et des barrières douanières. Le message est clair : l'intégration, oui, mais avec les moyens !

Ce forum Côte d'Ivoire-Afrique centrale est plus qu'un symbole. C'est un coup de semonce lancé à une Afrique

qui tarde à se regarder comme un marché unique. L'audace du dialogue entre États et entreprises montre une volonté nouvelle : faire de l'intégration régionale un chantier vivant, porté par des acteurs concrets, autour de projets concrets, pour des résultats concrets. Et si Abidjan devenait le point de départ d'une Afrique qui décide enfin de commercer avec elle-même ?

Bouagna Etroukan Z. R.

TÉLÉCOMS AU CONGO

Le régulateur hausse le ton pour un marché plus transparent et sécurisé

Portabilité des numéros, préfixe « zéro », identification des abonnés : l'ARPCE veut accélérer la transformation du marché congolais des télécoms. Lors d'une réunion cruciale avec Airtel et MTN, le régulateur a mis les opérateurs face à leurs responsabilités. Une réforme technique aux enjeux aussi bien économiques que sécuritaires.

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) du Congo a réuni, mercredi 27 mars 2025, les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile, Airtel et MTN, pour une réunion de mise au point. Sur la table : trois chantiers structurants du secteur numérique congolais – la portabilité des numéros, la mise en œuvre du préfixe « zéro », et surtout l'identification obligatoire des abonnés. Derrière ces sujets techniques, c'est la transformation du marché congolais des télécoms qui se joue. La portabilité des numéros – qui permet à un abonné de changer d'opérateur tout en conservant son numéro – est attendue de pied ferme par les usagers. Les deux opérateurs affirment avoir bien avancé : MTN prévoit une mise en œuvre opérationnelle au dernier trimestre 2025, et Airtel partage déjà des retours d'expérience inspirés de pays où la réforme est en place. Le régulateur,



lui, veut aller plus vite, insistant sur les bénéfices en matière de concurrence, de transparence et de pouvoir d'achat pour les consommateurs.

« *La portabilité redonne du pouvoir au client, pas à l'opérateur* », martèle Benjamin Mouandza, Directeur des Réseaux à l'ARPCE. Il rappelle que cette réforme est recommandée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), dans une dynamique d'ouverture des marchés et d'harmonisation régionale.

Un autre dossier sensible : l'identification des abonnés. Malgré plusieurs rappels à l'ordre, les dernières inspections de l'ARPCE ont mis en évidence la vente de cartes SIM non identi-

fiées, notamment dans certains quartiers de Pointe-Noire et Dolisie. Une faille grave, selon l'ARPCE, qui alimente les risques de fraude, de cybercriminalité et compromet la sécurité nationale. MTN semble mieux armé, mais Airtel est pointé du doigt. Le message du régulateur est clair : plus de tolérance. Des audits renforcés sont prévus, et des sanctions lourdes attendent les contrevenants.

Enfin, le passage au préfixe « zéro » continue de trébucher. S'il s'agit d'une obligation technique visant à aligner le Congo sur les standards internationaux, les opérateurs peinent à synchroniser leurs systèmes. Des tests vicaux sont réussis, mais des bugs

persistent sur les SMS, notamment chez MTN. L'ARPCE exige un calendrier coordonné, faute de quoi le changement pourrait déstabiliser les usagers.

Pourquoi ce tour de vis est crucial ?

Parce que le numérique n'est plus une option, c'est le socle d'une économie moderne. En mettant la pression sur les opérateurs, l'ARPCE veut poser les bases d'un marché de télécoms plus ouvert, plus compétitif et plus sûr. Et au-delà des considérations techniques, ce sont aussi des enjeux de souveraineté numérique, de protection des données et de libre choix du consommateur qui sont en jeu.

Dans un pays où le taux de pénétration mobile dépasse 100 % et où les services numériques deviennent un levier de développement, ces réformes ne sont pas de simples ajustements : elles conditionnent l'avenir digital du Congo. Si ces efforts aboutissent, le Congo pourrait devenir un modèle régional en matière de régulation télécoms, en inspirant ses voisins d'Afrique centrale à renforcer l'interopérabilité, la cybersécurité et la gouvernance numérique. Mais pour cela, il faudra que les opérateurs jouent le jeu... et que les sanctions annoncées par l'ARPCE ne restent pas lettre morte.

Emmanuel Um

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux
(Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre.sarl@lettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna
Conseiller à la Rédaction
Dr. Jérémie Toko

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bouagna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala
Amina Ayichatou (stagiaire)

Desk Yaoundé Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti Mahamat

ARGENT FRAIS POUR L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

62 millions de dollars pour relancer les PME et l'agro-industrie

La SFI injecte des fonds dans deux acteurs clés : Afriland First Bank et First African Company. Objectif : stimuler la croissance locale et réduire la dépendance aux importations.

C'est un coup d'accélérateur bienvenu pour l'économie camerounaise. La Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a signé respectivement le 1er et le 2 avril 2025 deux accords de financement d'un montant total de 62,1 millions de dollars (près de 37,2 milliards FCFA). Deux bénéficiaires : Afriland First Bank, première banque du pays, et First African Company (FAC), une PME spécialisée dans les jus de fruits.

Avec 60 millions de dollars à elle seule, Afriland First Bank est la



grande gagnante de cette opération. Une enveloppe destinée à étoffer son offre de financement aux petites et moyennes entreprises, qui représentent environ 90 % du tissu économique camerounais, mais restent

encore trop souvent exclues du crédit bancaire.

« Ce partenariat nous permettra d'accroître le financement des petites entreprises, les aidant ainsi à prospérer », se réjouit Célestin Guela Simo, PDG

d'Afriland, qui voit là une occasion de renforcer le rôle moteur des PME dans le développement du pays.

Outre le financement, la SFI proposera un accompagnement sur mesure : services de conseil, renforcement de la gestion des risques, développement de nouveaux produits financiers... Un appui stratégique pour rendre le système bancaire plus inclusif.

Plus modeste en apparence, mais tout aussi stratégique : le second financement de 2,1 millions de dollars sera alloué à First African Company (FAC), entreprise fondée par Martin Ngouchet. Déjà active dans les jus de fruits, FAC veut désormais se diversifier dans les produits laitiers et renforcer sa chaîne de production locale.

Un pari salué par la SFI, qui y voit un levier pour réduire la dépendance du Cameroun aux importations ali-

mentaires, tout en stimulant l'écosystème des PME agroalimentaires – agriculteurs, fournisseurs, distributeurs.

« L'expansion de FAC renforcera la compétitivité de l'agro-industrie camerounaise », estime Dahlia Khalifa, directrice régionale de la SFI.

Ces nouveaux financements s'inscrivent dans une stratégie plus large. A fin 2024, la SFI revendiquait déjà 238 millions de dollars investis au Cameroun, avec une priorité donnée aux secteurs créateurs d'emplois, favorables à la sécurité alimentaire et sensibles aux enjeux climatiques.

Un signal fort à destination des investisseurs internationaux, mais aussi un rappel : le développement passe par le soutien aux acteurs locaux ; banques inclusives, PME ambitieuses, et filières capables de transformer durablement l'économie.

Dagoro Etroukan

ECOBANK DOPE SA MICROFINANCE AU CAMEROUN

1 milliard FCFA pour élargir le crédit aux oubliés du système bancaire

La filiale camerounaise du géant bancaire panafricain injecte des fonds frais dans Pan-African Savings and Loans pour renforcer son impact économique, notamment auprès des PME en marge du système financier classique.

Ecobank Cameroun muscle son bras financier en direction des petites entreprises. Le 28 mars 2025, la banque a validé une recapitalisation de 1 milliard FCFA au profit de Pan-African Savings and Loans, sa filiale de microfinance de deuxième catégorie. Ce coup de pouce porte le capital social de la structure à 1,78 milliard FCFA, en forte hausse par rapport aux 781 millions FCFA actuels – soit une augmentation de plus de 28 %.

Objectif de cette opération : renforcer la solidité financière de l'institution, mais surtout accroître sa capacité à distribuer des crédits aux PME, souvent écartées du système bancaire classique en raison de leur taille ou de leur manque de garanties formelles.

« Nos financements soutiennent la création d'emplois, alimentent l'économie et concourent au développement des communautés », assure Pan-African Savings and Loans, active depuis 2010 au Cameroun. +54 600 petites entreprises financées dans les secteurs



agricoles, commerciaux et artisanaux ; +67 520 moyennes et grandes entreprises accompagnées depuis le lancement ; Nouveau capital social : 1,78 milliard FCFA, bien au-delà des 300 millions FCFA exigés par la COBAC pour les établissements de microfinance de 2e catégorie. Cette recapitalisation est un signal fort envoyé au marché, alors que les besoins en financement des PME camerounaises explosent. En renforçant cette structure intermédiaire entre la banque classique et les réseaux informels, Ecobank cherche à rendre le crédit plus accessible, à accélérer l'inclusion financière, et à capter une clientèle en plein essor.

Avec cette nouvelle assise financière, Pan-African Savings and Loans devrait pouvoir élargir sa gamme de services, déployer des solutions plus flexibles pour les entrepreneurs, et renforcer sa présence dans les zones rurales où les banques traditionnelles brillent souvent par leur absence. Dans un contexte où l'accès au financement reste l'un des principaux freins à la croissance des PME africaines, cette initiative d'Ecobank apparaît comme une démonstration de confiance dans le potentiel local, mais aussi comme une réponse concrète aux attentes de milliers d'acteurs économiques à la base.

Yveline M. Douala

FINTECH ET INCLUSION FINANCIÈRE

Le Gabon surfe sur la vague du mobile money

Au Gabon, l'argent circule de plus en plus... via smartphone. Boostées par une offre de services financiers en pleine expansion, les transactions par mobile money ont poursuivi leur ascension fin 2024. Entre transferts internationaux en forte hausse, paiements numériques en progression et millions de comptes ouverts, le pays confirme sa transition vers une économie de plus en plus digitalisée. Et les autorités comptent bien en profiter pour moderniser le système fiscal.

Au Gabon, les portefeuilles se dématérialisent à grande vitesse ! Le mobile money continue de séduire, et les chiffres du quatrième trimestre 2024 le confirment : les transactions financières par téléphone ont progressé de 1,2%, dopées par une offre de services financiers toujours plus large – que ce soit à l'intérieur du pays, dans la région, ou même à l'international.

Les opérateurs historiques que sont Airtel Gabon, Moov Africa et Gabon Telecom ont bien joué leur carte. Résultat ? Des dépôts en hausse de 2,1%, des retraits en légère progression (+0,7%) et surtout des transferts qui explosent : +2,8% pour les nationaux et +4,4% pour les internationaux. Cerise sur le gâteau, les envois hors zone CEMAC bondissent de 20%, preuve que les connexions financières du

Gabon s'étendent bien au-delà des frontières régionales.

Dans le détail, le paiement des biens et services via mobile money n'est pas en reste avec une consolidation de 1,1%. Même si, sur un an, dépôts et retraits connaissent un léger repli, la dynamique reste globalement positive.

Côté utilisateurs, la croissance est palpable : le nombre de comptes actifs en monnaie électronique a atteint 4,5 millions fin décembre, soit une hausse de 2% sur trois mois... et de 27% sur un an ! Le mobile devient donc un véritable levier d'inclusion financière.

Cette effervescence a permis de relancer le chiffre d'affaires du secteur, qui grimpe de 1,3% après avoir subi une baisse au trimestre précédent.

Et l'avenir s'annonce encore plus digital : l'Etat gabonais envisage d'élargir l'usage du mobile money au paiement des impôts, pour récupérer une part des flux qui échappent encore au radar fiscal traditionnel. Une réforme qui pourrait bien changer la donne dans la relation entre contribuables et Trésor public. Le mobile money, ce n'est plus seulement un outil pratique : c'est en train de devenir un pilier économique et fiscal. Le Gabon surfe sur la vague numérique... et il compte bien ne pas descendre de la planche.

DE



Journal de l'Economie et des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

PAIEMENTS DU FUTUR

Crypto à la caisse : les commerçants africains encaissent la révolution

De plus en plus de commerces africains acceptent les cryptomonnaies. L'Afrique du Sud mène la danse, mais toute la région sent monter une vague numérique à fort potentiel.

C'est discret mais implacable : les cryptomonnaies s'installent doucement derrière les caisses des commerces africains. En 2024, le nombre de commerçants acceptant des paiements en cryptos a bondi de 45 % sur le continent, selon un rapport publié par NFTEvening. De 528 en 2023, ils sont désormais 768 à dire « oui » au bitcoin (BTC), à l'ethereum (ETH) ou encore à des stablecoins. Et au-delà de l'effet de mode, beaucoup y trouvent des avantages bien concrets. L'Afrique se hisse à la 3e place mondiale en rythme de croissance de l'adoption des paiements en cryptomonnaies, juste derrière l'Asie (+73 %) et l'Europe (+56 %), mais devant les Amériques. Si la progression est continentale, c'est l'Afrique du Sud qui donne le tempo avec 584 commerces convertis au paiement crypto — ce qui la place 6e au classement mondial, entre



l'Italie et la République tchèque. Derrière, le Kenya tient la corde avec 64 commerçants, suivi par la Tanzanie (30), l'Ouganda (17) et le Ghana (9). Ces chiffres restent modestes, mais la dynamique est lancée, avec 240 nouveaux points de vente crypto-compatibles sur l'année, concentrés sur cinq marchés africains.

Pourquoi sautent-ils le pas ? D'abord pour la rapidité des paiements et leur nature sans frontières — une aubaine pour les commerces en ligne et les zones touristiques. Ensuite, parce que la demande client monte,

surtout auprès d'une jeunesse connectée, avide de nouvelles solutions de paiement. Enfin, certains commerçants jouent la carte stratégique : 75 % d'entre eux gardent leurs crypto-actifs en portefeuille, misant sur une plus-value future.

Et les résultats suivent : 88 % des entreprises ayant adopté les paiements en crypto ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. De quoi tordre le cou aux idées reçues sur l'instabilité des cryptos, du moins pour les pionniers du retail.

Au niveau mondial, le nombre total de commerces acceptant les cryptos

a atteint 12 834 en 2024, en hausse de 50 % sur un an. L'Europe arrive en tête avec près de 5 700 enseignes crypto-friendly, talonnée par les Amériques.

L'Afrique, elle, avance à son rythme, mais avec un sérieux atout : sa souplesse numérique et un tissu de petites entreprises plus agiles que dans

bien des régions du monde. Si l'écosystème se structure, les cryptos pourraient bien accélérer l'inclusion financière, tout en offrant aux entrepreneurs africains une porte ouverte vers les marchés mondiaux — sans les coûts bancaires et les délais habituels.

DE

TENSIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

L'Amérique claque la porte, l'Afrique doit ouvrir la sienne

Face au nouveau coup de massue protectionniste de Washington, les économies africaines sont sommées de faire un choix stratégique : subir... ou s'unir.

Donald Trump a encore frappé. Le 2 avril, le président américain a annoncé une vague de droits de douane pouvant grimper jusqu'à 50 % sur les importations venant de 185 pays, dont 51 africains. Officiellement, l'objectif est de protéger l'industrie américaine face à une concurrence « non réciprocitaire ». En réalité, c'est une nouvelle offensive protectionniste qui risque de faire de nombreuses victimes économiques — et l'Afrique est en première ligne.

Du Nigeria à l'Afrique du Sud, en passant par le Maroc, le Bénin ou l'Égypte, plusieurs pays africains voient désormais leurs exportations menacées. Et pas seulement dans les matières premières : textile, électronique, agro-industrie... les jeunes industries du continent, à peine sorties de terre, pourraient être asphyxiées par cette hausse brutale des barrières douanières.

Le Bénin, par exemple, qui exporte des vêtements vers les États-Unis via sa Zone industrielle de Glo-Djigbé, a vu cette activité atteindre près de 6 % de ses ventes américaines en 2024. Le Kenya, l'Égypte ou encore le Maroc, engagés dans l'export de produits manufacturés, sont eux aussi concernés. Quant au Nigeria, la gigantesque raffinerie Dangote, encore en phase de montée en puissance, pourrait voir s'éloigner un débouché clé pour son kérosène.

Dans ce contexte, deux options se présentent : s'aligner sur les conditions américaines en réduisant ses propres taxes à l'import — au risque de sa-

crifier ses industries locales — ou diversifier ses débouchés, en priorité vers... le reste du continent.

Car si l'Afrique pleure la fermeture du marché américain, elle oublie parfois que sa plus grande opportunité est en face d'elle : elle-même. Aujourd'hui, moins de 20 % des échanges commerciaux africains sont intra-africains, l'un des taux les plus faibles au monde. Une aberration économique pour un continent qui compte 1,4 milliard de consommateurs et une immense diversité de ressources.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est censée changer la donne. Mais son déploiement est lent, ses mécanismes encore flous, et ses effets à peine perceptibles. Et pourtant, c'est l'outil idéal pour bâtir une résilience collective face aux chocs extérieurs.

Produire pour l'Afrique, transformer en Afrique, consommer africain. Cela ne relève plus du slogan panafricainiste mais d'une nécessité stratégique. Si les États-Unis ferment la porte, c'est peut-être pour rappeler à l'Afrique qu'elle doit enfoncer les murs qui l'empêchent de commercer avec elle-même.

Le tour de vis américain pourrait bien, paradoxalement, accélérer l'intégration économique africaine. Encore faut-il que les dirigeants du continent le comprennent comme tel. Moins de discours, plus d'action. Moins de dépendance, plus de coopération. Ce n'est pas la première alerte, et ce ne sera pas la dernière. Mais si l'Afrique rate cette occasion de se renforcer de l'intérieur, elle continuera de subir les secousses d'un monde où chacun protège ses intérêts — parfois au détriment des plus fragiles.

EU

VISION ÉCONOMIQUE

La BAD veut réécrire l'histoire de l'Afrique

À quelques semaines de ses assemblées à Abidjan, la Banque africaine de développement appelle à un changement de narratif sur le continent pour attirer les investissements et stimuler un développement endogène.

L'Afrique n'a pas seulement besoin d'argent. Elle a aussi, et peut-être surtout, besoin de changer d'image. C'est le message fort lancé par la Banque africaine de développement (BAD) en amont de ses assemblées annuelles prévues du 26 au 30 mai à Abidjan. Pour Kevin Urama, économiste en chef et vice-président de la BAD, le continent doit s'émanciper du regard fataliste souvent posé sur lui pour bâtir une stratégie de développement portée par un récit ambitieux et réaliste. Dans une conférence de presse tenue le 9 avril, Urama n'a pas mâché ses mots : « Si dès sa naissance vous dites à votre enfant qu'il est stupide, il grandira en étant convaincu de cela. » L'Afrique souffre, selon lui, d'un narratif auto-saboteur qui freine l'accès aux financements et affaiblit la confiance en ses propres capacités. Résultat : les investisseurs hésitent, les États empruntent à des conditions sévères, et le développement reste sous tension. Au cœur de ce récit à réinventer : les médias africains. Pour Urama, le



Immeuble siège de la Bad

journalisme doit désormais se faire constructif et fondé sur les faits, sans tomber dans l'angélisme. « Il faut dire ce qui va mal, mais aussi raconter ce qui fonctionne, ce qui innove, ce qui avance », a-t-il martelé. Objectif : inspirer, motiver, fédérer.

Cette prise de parole intervient dans un climat économique mondial morose : financements internationaux en baisse, retrait progressif de l'aide américaine, tensions géopolitiques... Pour la BAD, il est temps pour l'Afrique de miser sur ses propres ressources : capital humain, ressources naturelles, intégration régionale, et surtout, lutte contre les flux financiers illicites, qui coûtent au continent jusqu'à 1,6 milliard de dollars par jour.

C'est autour de ces thématiques que

se tiendront les assemblées annuelles de la BAD, sur le thème : « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement ». Plus de 6 000 participants sont attendus, dont les 81 gouverneurs de la banque, à l'occasion d'un événement stratégique marqué aussi par l'élection d'un nouveau président de l'institution, qui entrera en fonction en septembre.

Parmi les temps forts : la présentation du rapport 2025 sur les perspectives économiques de l'Afrique, et des panels axés sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), vue comme une pièce maîtresse du récit à construire : celui d'un marché africain fort, résilient, et prêt à investir en lui-même.

Bougna Etroukan Z. R.



111^E SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Vers une révolution dans le marché mondial de l'or brun

Alors que l'Union européenne impose ses règles vertes et que les géants américains verrouillent les marchés, les pays africains producteurs de cacao lèvent le ton. A Yaoundé, lors de la 111^e session du Conseil international du cacao, un appel fort a été lancé pour plus de transparence, de souveraineté économique et de justice pour les producteurs. Face à une industrie mondialisée où l'Afrique ne capte que 7 % de la valeur créée, la riposte s'organise : création d'une bourse africaine, offensive diplomatique, coordination régionale... Le cacao pourrait devenir le symbole d'un nouvel ordre économique voulu par le Sud.

A Yaoundé, du 7 au 10 avril 2025, les pays producteurs de cacao ont levé le ton lors de la 111^e session du Conseil international du cacao. Au centre des débats : l'extrême faiblesse de la rémunération des cultivateurs, l'opacité des marchés dominés par les bourses occidentales, les nouvelles contraintes environnementales de l'Union européenne, et la pression croissante de l'appétit américain pour contrôler la demande mondiale. Alors que 70 % du cacao mondial est cultivé en Afrique, les producteurs n'en récoltent que... 7 % de la valeur finale. Un déséquilibre criant qui pourrait bien être le déclencheur d'une reconfiguration géopolitique majeure autour d'un produit que l'on croyait innocent. L'heure est venue pour l'Afrique de parler d'une seule voix — ou de continuer à subir les règles du jeu.

Le paradoxe est bien connu mais reste révoltant : les pays africains, principaux producteurs de cacao, ne contrôlent ni les prix, ni la transformation,

ni la distribution du chocolat. Londres et New York fixent les cours, les multinationales dictent les marges, et les petits planteurs, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun ou au Nigeria, peinent à vivre décemment.

Le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, n'a pas mâché ses mots : « *Les producteurs ne reçoivent que 7 % de la valeur créée. Ce n'est plus acceptable.* » Une situation d'autant plus préoccupante que les prix mondiaux du cacao connaissent une envolée historique depuis 2024. La demande croît, les rendements stagnent, mais cette rareté ne bénéficie toujours pas aux premiers maillons de la filière.

A cette injustice économique s'ajoutent désormais les nouvelles exigences environnementales de l'Union européenne. Le règlement européen sur la déforestation importée (EUDR), entré en vigueur en 2023, impose aux exportateurs de cacao de prouver que leurs produits ne contribuent pas à la déforestation.

Si l'intention est louable, la mise en œuvre, elle, risque de pénaliser lourdement les petits producteurs africains, qui n'ont ni les outils de traçabilité sophistiqués, ni les ressources logistiques nécessaires.

Pour plusieurs délégations africaines présentes à Yaoundé, ces normes européennes s'apparentent à des barrières commerciales déguisées, qui limitent l'accès au marché et déplacent le poids de la transition écologique vers le Sud.

Du côté des États-Unis, ce n'est pas l'écologie qui guide la stratégie, mais le contrôle des flux commerciaux. Les géants américains du chocolat, de Mars à Hershey, dominent l'industrie. Leur influence sur les marchés à terme de New York est majeure.

Mais Washington regarde désormais vers l'Asie : la croissance démographique et la montée de la classe moyenne en Chine, en Inde ou au Vietnam offrent un nouvel eldorado chocolaté.

« *Nous devons lancer une campagne collective de promotion du cacao en Asie* », a déclaré Michel Arrion, directeur exé-



cutif de l'ICCO. C'est là que se joue la prochaine bataille : conquérir de nouveaux consommateurs sans reproduire les déséquilibres du passé.

La réponse africaine s'organise, timidement mais fermement. A Yaoundé, une idée a fait son chemin : créer une Bourse africaine du cacao, qui permettrait aux pays producteurs de fixer leurs propres références de prix, indépendamment de Londres ou de Wall Street.

L'objectif ? Mieux coordonner les politiques d'exportation, limiter les jeux de spéculation, et imposer une rémunération plus juste pour les producteurs.

Mais cela nécessite de dépasser les rivalités nationales. Trop souvent, les pays producteurs se livrent à une guerre des prix, se concurrençant à coup de chiffres gonflés ou biaisés pour séduire les acheteurs. Le

ministre camerounais a dénoncé cette logique : « *Ayons le courage de nous mettre en cause. Soyons transparents entre nous.* »

Pour certains experts, seule une alliance structurée, à la manière de l'OPEP pour le pétrole, permettra aux pays producteurs de peser véritablement sur les cours. L'idée d'une coalition panafricaine, regroupant les principaux producteurs (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Nigeria, Equateur...), refait surface.

Mais au-delà des prix, c'est toute la chaîne de valeur qui doit être repensée : investir localement dans la transformation, le broyage, voire la production de chocolat à destination des marchés africains ou asiatiques.

Derrière ce combat pour un cacao plus juste, se cache une réalité plus large : celle de la souveraineté économique des

pays africains. Une filière durable, équitable et transparente est aussi une condition pour atteindre des Objectifs de développement durable, améliorer les conditions de vie rurales, et freiner les migrations climatiques ou économiques. Comme l'a rappelé la Reine Mathilde de Belgique lors de la 5^e Conférence mondiale du cacao : « *Lutter contre la pauvreté des petits producteurs est un impératif planétaire.* » Le cacao n'est plus seulement une douceur sucrée. C'est une matière première stratégique au cœur des tensions commerciales et environnementales du XXI^e siècle. L'Afrique, aujourd'hui en quête de voix et de poids, n'a plus le choix : elle doit s'unir, se structurer et s'imposer. Sinon, même à 10 000 dollars la tonne, les producteurs continueront de ne toucher que des miettes.

BEZR

COMMERCE INTERNATIONAL ET MATIÈRES PREMIÈRES

La filière cacao en ligne de mire d'un bras de fer mondial

Les producteurs africains de cacao, moteurs historiques de l'offre mondiale, affrontent une crise sans précédent. Entre guerre commerciale relancée, taxation accrue et déprime des marchés financiers, le cacao subit un véritable choc. L'or brun africain, hier star des marchés, voit son éclat terni.

Le 8 avril 2025 a marqué un tournant : les cours du cacao ont touché leur plus bas niveau depuis cinq mois – 5 779 livres la tonne à Londres, 7 775 dollars à New York. En cause ? Une montée brutale des tensions commerciales, alimentée par les nouveaux tarifs douaniers imposés par les États-Unis. Le pays de l'Oncle Sam, premier marché mondial du chocolat, applique désormais une taxe de 10 % sur les produits étrangers, et jusqu'à 50 % pour la Chine. Résultat : les marchés s'émoussent... à la baisse. Pour les producteurs africains, notamment en Côte d'Ivoire, au Ghana, au



Cameroun ou au Nigeria, cette conjoncture tombe au plus mal. Déjà frappés par la volatilité des prix, ils subissent de plein fouet l'impact des droits de douane. La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, est soumise à une taxe de 21 % sur ses exportations vers les USA. L'Union européenne, autre grand acheteur, taxe à 20 %, la Malaisie

à 24 %. L'Afrique est ainsi pénalisée dans un commerce mondialisé qu'elle alimente à plus de 70 %. Mais au-delà des taxes, c'est toute la filière cacao qui est ébranlée. Les investisseurs se retirent, les perspectives de demande s'assombrissent. Avec les hausses spectaculaires de 2024, les grands chocolatiers anticipent une baisse

de la consommation, en raison de prix plus élevés en rayons. Et qui dit moins de chocolat vendu, dit moins de cacao acheté. Une spirale inquiétante pour les économies africaines largement dépendantes de cette filière.

Depuis janvier, les prix ont déjà chuté de près de 30 %, accentuant la précarité des petits producteurs, qui composent l'épine dorsale de la filière. Entre aléas climatiques, manque de diversification, et faibles capacités locales de transformation, le modèle africain du cacao reste fragile, bien qu'il soit indispensable à l'industrie mondiale.

Face à cette tempête, un appel s'impose : coordonner les politiques commerciales africaines, renforcer les capacités de négociation des pays producteurs et surtout investir dans la transformation locale. Produire plus ne suffit plus. Il faut valoriser sur place, capter plus de valeur ajoutée, et sortir de la dépendance brute à des marchés devenus imprévisibles.

YMD



NOUVEL ORDRE COMMERCIAL

Tarifs de Trump : la finance africaine entre coup de semonce et rebond stratégique

Face aux taxes douanières choc imposées par Washington, le secteur financier africain garde la tête froide. Innovations, intégration régionale et diversification des financements sont les clés d'une riposte en marche.

Depuis le 5 avril 2025, les États-Unis ont durci le ton commercial en instaurant des tarifs douaniers allant jusqu'à 50 % sur certaines importations africaines. Une onde de choc pour les économies du continent, mais loin de les paralyser, le secteur financier africain riposte avec inventivité, sang-froid et ambition. Alors que les marchés mondiaux tanguent, les acteurs africains enchaînent les performances : Afreximbank a levé 303 millions \$ sur le marché obligataire chinois, la BIDC débloque 240 millions d'euros pour des projets régionaux, et le mobile money bat de nouveaux records avec plus de 1 105 milliards \$ de transactions en 2024. Loin de la frilosité, la finance africaine s'internationalise, innove et investit chez elle. Même sur le front de l'inclusion financière, les signaux sont au vert : Swedfund injecte 28 millions \$ dans un fonds panafricain, pendant que la BAD et Bank of Africa Tanzanie s'allient pour garantir le financement du commerce. Une dynamique qui



Country	Tariffs Charged to the U.S.A. (including existing duties and trade barriers)	U.S.A. Reciprocal
China	67%	34%
European Union	39%	20%
Vietnam	90%	46%
Taiwan	64%	32%
India	46%	24%
Japan	52%	25%
South Korea	50%	36%
Thailand	72%	31%
Switzerland	64%	32%
Indonesia	47%	24%

prouve que l'Afrique n'attend plus les marchés occidentaux pour financer son développement. Et cette dynamique s'accompagne d'un réveil diplomatique : pour contrer l'instabilité des marchés traditionnels, plusieurs pays africains accélèrent la diversification de leurs alliances économiques, se tournant vers l'Inde, le Brésil ou les pays du Golfe. Une diplomatie économique offensive, plus alignée avec les nouveaux équilibres géopolitiques mondiaux. La tempête tarifaire n'en reste pas moins dangereuse. Comme en 2008, les mécanismes de contagion suivent leur cours : réduction des exportations, fuite des capitaux, chute des prix des matières premières et resserre-

ment du crédit international. Autant de menaces connues, que l'Afrique doit désormais anticiper avec maturité et stratégie. Et derrière cette volatilité, une question cruciale ressurgit : celle de la souveraineté monétaire. Pourquoi dépendre autant du dollar ou de l'euro pour des échanges internes au continent ? De plus en plus d'experts appellent à la création d'une monnaie régionale, ou à la montée en puissance des systèmes de compensation en monnaies locales, pour protéger les économies africaines des chocs exogènes. C'est ici que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) entre en scène. En intégrant ses marchés, le continent peut bâtir un

système financier plus robuste, autonome et connecté, capable d'amortir les chocs venus de l'extérieur. Des bourses régionales renforcées, des règlements transfrontaliers accélérés grâce au PAPSS, des produits financiers adaptés aux PME et aux réalités locales... tout cela est déjà en chantier. Mais pour transformer l'essai, le secteur financier africain devra accélérer sa transformation technologique, investir dans la cybersécurité et surtout, exploiter les données numériques issues du mobile money et de l'e-commerce pour construire des modèles de crédit mieux calibrés, plus justes et plus inclusifs. Car les PME africaines, qui représentent plus de 90 % des entreprises du continent, restent encore mal servies. Il est temps d'imaginer de nouveaux mécanismes d'évaluation du risque inspirés des fintechs et du big data, pour réduire un déficit de financement estimé à 300 milliards \$ par an. Dans un monde qui accélère vers la décarbonation, la finance africaine ne peut ignorer la vague verte. Financer l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables ou encore des mobilités durables, c'est aussi attirer une nouvelle génération d'investisseurs responsables. La crise actuelle doit inciter les États comme les institutions à orienter leurs por-

tefeuilles vers des secteurs résilients et porteurs de transformation sociale. Mais au-delà des technologies ou des normes, c'est aussi l'humain qui fera la différence. Une nouvelle génération de banquiers, d'analystes, de régulateurs africains est en train d'émerger. Plus connectée, panafricaine, audacieuse, elle incarne une vision différente de la finance : plus ancrée dans les réalités locales, plus solidaire, et tournée vers l'impact. Les nouveaux tarifs douaniers américains représentent un défi indéniable pour les économies africaines, mais ils peuvent aussi catalyser une transformation positive. L'histoire économique l'a prouvé : les crises sont souvent des accélérateurs. En renforçant l'intégration financière régionale, en développant des solutions adaptées aux besoins locaux et en s'appuyant sur les opportunités offertes par la ZLECAF, le secteur financier africain peut non seulement traverser la tempête actuelle, mais aussi poser les bases d'un système plus résilient, plus autonome et plus inclusif. La résilience de la finance africaine est en construction. Pierre après pierre. Et cette crise pourrait bien devenir l'étincelle d'un nouveau chapitre d'indépendance économique pour le continent.

Emmanuel Um



REMERCIEMENTS

Le Comité d'Organisation du « **Cemac's Capital Market Awards** » (CCMA) adresse ses remerciements au parrain (COSUMAF), à l'ensemble des sponsors et partenaires qui ont accompagné avec engagement la tenue de cette 3^e édition 2025.

Nous saluons également la contribution précieuse des experts, dont les interventions ont permis de renforcer la vulgarisation de la culture boursière et de promouvoir une meilleure compréhension de l'**actionnariat populaire en Afrique centrale**.

Par votre soutien et votre expertise, vous participez activement à la construction d'un marché financier plus inclusif, plus dynamique et porteur d'avenir pour notre sous-région.

Merci du soutien apporté au concept « CCMA ».
Merci de croire en la force de l'éducation financière.
Merci de faire rayonner notre marché commun.

Le Président du Comité d'Organisation Cemac's Capital Market Awards

Salomon Douala Epali

Thank you 

